Département de la Loire-Atlantique
Commune de
Guémené Penfao

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique 3b)
Dossier d'approbation

Vu pour être annexé à
la délibération du : 18 Septembre 2013
La Mairie,

U778 — Septembre 2013 — **Ech: 1/2000°**

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration PLU	8 / 10 / 2002	12 / 05 /2009	26 / 02 /2007
Modification n°1			26 / 06 /2007
Modification n°2			09 / 07 /2009
Modification n°3			18 / 09 /2013
Révision PLU	18 / 03 / 2008	20 / 09 /2012	18 / 09 /2013

Paysages de l'Ouest
Immeuble Le Montana B
2 rue du Château de l' Ecouflère
BP 30001 - 44306 Nantes
Tél: 02 40 76 56 58 - Fax: 02 40 76 01 23
E-mail: pw.paysagesouest.com,fr

Responsables du dossier:
Directeur d'Etudes: J.L LORANDO
L'Urbaniste d'Etude: M SINTES
Dessinateur: S. LAMBERT

LEGENDE ZONAGE

Ua Secteur urbain centre bourg ou villages
Uai Secteur urbain centre bourg ou villages en zone inondable
Ub Secteur urbain extension pavillonnaire
Ubi Secteur urbain extension pavillonnaire en zone inondable
Ue Secteur urbain à vocation économique
Uei Secteur urbain à vocation économique
Uec Secteur urbain à vocation économique et de commerce
Uec Secteur de carrière
Ul Secteur urbain d'équipements publics et d'intérêt collectif
Uli Secteur urbain d'équipements publics et d'intérêt collectif en zone inondable
1AU Secteur urbain ouvert à vocation future d'habitat
2AU Secteur urbain fermé à vocation future d'habitat
2AUe Secteur urbain future économique
2AUf Secteur urbain fermé à vocation ferroviaire futur
A Secteur à vocation agricole
Ai Secteur à vocation agricole inconstructible
Ah Secteur urbanisés en zone agricole
Ahi Secteur urbanisés en zone agricole en zone inondable
Ah1 Secteur urbanisés en zone agricole avec possibilités de constructions neuves en dent creuse
Ah1i Secteur urbanisés en zone agricole avec possibilités de constructions neuves en dent creuse en zone inondable
N Secteur naturel
Nf Secteur forestier
Nh Secteur urbanisés en zone naturelle
Nhi Secteur urbanisés en zone naturelle en zone inondable
Nh1 Secteur urbanisés en zone naturelle avec possibilités de constructions neuves en dent creuse
Nh1i Secteur urbanisés en zone naturelle avec possibilités de constructions neuves en dent creuse en zone inondable
Ni Secteur naturel inondable
Nl Secteur naturel à vocation de loisirs
Nli Secteur naturel à vocation de loisirs en zone inondable

- Zones de préemption des espaces naturels sensibles
- Nuisances sonores
- Marges de recul
- Sites Archéologiques ponctuel
- Sites Archéologiques surfaciques
- Espaces boisés classés soumis à l'article L130-1 du code de l'urbanisme
- Haies bocagères au L123.1.5-7° du code de l'urbanisme
- Mares
- Zones humides
- Sentiers de grandes randonnée et sentiers inscrits au PDIPR
- Emplacements réservés
- Limite communale
- Maisons autorisées pendant l'élaboration du PLU

Liste des emplacements réservés

Emplacements réservés:	Bénéficiaire:	Surperficie
1 - Création voie d'accès	Commune	435m²
2 - Création voie d'accès	Commune	2287m²
3 - Création voie d'accès	Commune	868m²
4 - Aménagement de carrefour	Commune	82m²